



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/42/433  
31 juillet 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session  
Point 26 de l'ordre du jour provisoire\*

ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Lettre datée du 31 juillet 1987, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un rapport additionnel sur la célébration de l'Année internationale de la paix en Indonésie (voir annexe).

Le présent rapport complète le rapport antérieur sur cette célébration daté du 30 septembre 1986 et paru sous la cote A/41/661.

Nous vous serions obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 26 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ali ALATAS

\* A/42/150.

ANNEXE

Célébration de l'Année internationale de la paix en Indonésie

1. L'instauration d'une paix universelle, juste et durable, a toujours été un objectif majeur du Gouvernement indonésien, ainsi que l'indique clairement le Préambule de la Constitution de 1945 de la République d'Indonésie où il est dit, entre autres, que l'Etat doit contribuer au maintien d'un ordre mondial fondé sur l'indépendance, la paix universelle et la justice sociale. La désignation de 1986 comme l'Année internationale de la paix a donc été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par le Gouvernement et le peuple indonésiens.

2. Le Comité national pour la célébration de l'Année internationale de la paix, créé par l'ordonnance présidentielle No 2 de 1986, a été chargé de coordonner les activités de l'Année. Le Comité était présidé par S. E. M. Mochtar Kusumaatmadja, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie et comprenait des représentants de plusieurs organismes gouvernementaux, des dirigeants d'organisations non gouvernementales influentes et d'éminentes personnalités du monde académique indonésien.

3. Les activités entreprises pendant l'Année s'adressaient à tous les secteurs de la population, l'accent étant mis particulièrement sur la participation des jeunes qui sont l'avenir du pays et qui, pour cette raison, doivent maintenir vivant le désir de paix et d'harmonie dans les relations avec les autres.

4. On trouvera ci-après un aperçu des activités entreprises dans l'ensemble du pays :

a) Le 5 juin 1986, dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, qui avait pour thème "L'environnement et la paix", le Gouvernement indonésien a lancé un appel à tous les organismes, organisations et écoles d'Indonésie ainsi qu'à toutes les représentations de l'étranger, pour qu'ils donnent une signification concrète à cette journée en plantant un "arbre de la paix". Ce geste symbolisait le désir de l'humanité de préserver l'environnement et c'était l'occasion pour les hommes et les femmes, de consacrer une partie de leur temps et de leurs efforts à protéger et promouvoir la vie dans le monde qui les entoure selon l'esprit de l'Année internationale de la paix.

b) Une série de concours nationaux de poésie, de rédaction et de photographie a eu lieu dans toute l'Indonésie sur le thème et dans l'esprit de l'Année internationale de la paix. Le Gouvernement a coordonné l'ensemble de ces activités en liaison étroite avec le Centre d'information des Nations Unies à Djarkarta et avec plusieurs organisations non gouvernementales, notamment l'Association indonésienne pour les Nations Unies, l'Association des journalistes indonésiens (PWI), l'Association des photographes indonésiens, l'Association des enseignants indonésiens (PJRI), le Comité indonésien pour la religion et la paix et la Fondation Idayu (organisation sans but lucratif consacrée à l'étude de l'histoire indonésienne). La Fondation Idayu et les autres organisations participantes ont offert des présents divers - trophées, comptes d'épargne, appareils photographiques, machines à écrire - qui ont été remis aux lauréats.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu au bureau du Centre d'information des Nations Unies à Djakarta en présence du Ministre des affaires étrangères et du Ministre de l'information.

c) L'Indonésie a également participé à la première course autour du monde, manifestation coparrainée par le FISE au cours de laquelle les participants, originaires de nombreux pays, se sont passé le "flambeau de la paix" de main en main en faisant le tour de la planète. Le flambeau a été allumé au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, le 16 septembre 1986. Il a été accueilli par 46 pays et a traversé l'Indonésie du 19 au 25 novembre. Son arrivée à Djakarta, la capitale, a été saluée par une cérémonie qui a eu lieu au Palais présidentiel et à laquelle ont assisté le Président Soeharto, les membres du Cabinet et le corps diplomatique. Après un voyage de sept jours à travers l'île de Java - 1 400 kilomètres : c'est le plus long trajet qu'il ait parcouru dans un seul pays -, le flambeau de la paix est arrivé à Bali où le Ministre des affaires étrangères, en tant que président du Comité national pour l'Année internationale de la paix, a présidé les cérémonies de départ. Sur tout le trajet de la course, les participants ont été salués avec enthousiasme par le peuple indonésien et accueillis par les gouverneurs et maires des provinces et villes qu'ils traversaient. Les coureurs ont également remis des prix aux lauréats du concours du "village le plus propre", qui avait lieu en même temps que la course et qui était destiné à souligner l'aspect écologique de ce programme.

d) Le Ministère du tourisme, des postes et des télécommunications a émis une série de timbres commémoratifs de l'Année internationale de la paix. La série premier jour valait 1 000 rupiahs et les séries suivantes, 500 et 350 rupiahs.

e) Le 17 décembre 1986, pendant la cérémonie mensuelle du lever des couleurs, une minute de silence pour la paix a été observée dans chaque ministère et service du Gouvernement. Une cérémonie identique a eu lieu dans les écoles et les universités.

f) Le Comité national et le Ministère des affaires étrangères ont organisé, dans les universités de plusieurs provinces d'Indonésie, une série de conférences-débats sur la question des relations entre le désarmement, la paix et le développement, eu égard notamment aux pays en développement. La plupart de ces conférences et de ces débats ont été programmés de manière à coïncider avec l'arrivée du flambeau de la paix en Indonésie, en novembre 1986, et se sont poursuivis pendant tout le mois de février 1987;

g) Une série d'émissions télévisées consacrées à l'importance de l'Année internationale de la paix et aux activités de l'Organisation des Nations Unies a été produite en coopération avec l'Association d'amitié entre l'Indonésie et l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales. Ces émissions ont été télévisées dans l'ensemble du pays.

#### Evaluation

5. L'enthousiasme avec lequel le peuple indonésien a participé aux nombreuses activités commémoratives de l'Année internationale de la paix organisées dans l'ensemble du pays a dépassé toutes les espérances.

6. La coopération qui s'est établie entre l'administration centrale et les gouvernements de province ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales et l'ensemble de la population a facilité la mise en oeuvre du programme.

7. L'intérêt du public s'est manifesté par sa participation massive. Le peuple indonésien témoignait ainsi de son aspiration profonde à la paix universelle et de son respect de la vie.

-----